



BARACADE SILANE 40 EX

AGENT HYDROFUGE À BASE DE SILANE ET DE SOLVANTS EXEMPTÉS SANS COV

EUCLID CHEMICAL

EMBALLAGE

Seau de 18,9 litres

Code :

Baril de 208 litres

Code :

RENDEMENT APPROXIMATIF

Consultez la section Rendement ci-dessous pour connaître les taux d'application.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement avec une essence minérale ou un solvant similaire immédiatement après leur utilisation. Nettoyer les gouttes et la surapplication avec une essence minérale avant qu'elles ne sèchent. Nettoyer le verre et les autres matériaux non absorbants rapidement après l'application.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS ET CONFORMITÉS

- Alberta Transportation, spécification B388, Type 1b (à 205 ml/m²)
- Conforme aux exigences de la norme CSA S413:21 pour les agents de scellement
- Conforme à la réglementation AIM fédérale sur les COV et aux normes COV des régions OTC et LADCO
- Approuvé par le ministère des Transports du Québec (MTQ)

DESCRIPTION

BARACADE SILANE 40 EX est un agent hydrofuge à base de solvants exemptés sans COV, perméable à l'air, prêt à l'emploi, incolore, qui ne tache pas, résistant aux UV et hautement pénétrant. Le produit est conçu pour le béton et la maçonnerie.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit l'intrusion de l'eau, des produits de déglaçage et des contaminants atmosphériques
- Pénètre en profondeur dans les capillaires des surfaces traitées
- Améliore la résistance aux cycles de gel/dégel
- Ne modifie pas la texture ou l'apparence des surfaces traitées
- N'attaque pas le verre

DOMAINES D'APPLICATION

- Surfaces en béton
- Tabliers de pont
- Béton préfabriqué
- Dalles de stationnements
- Rampes en béton
- Blocs de béton et éléments de maçonnerie de béton
- Murs en briques

RENDEMENT

En raison des variations de densité de surface, il faut noter que les taux d'application inscrits sont approximatifs et qu'ils ne doivent être utilisés qu'aux fins d'estimation. Effectuer des tests d'application sur les surfaces réelles afin de déterminer les taux d'application avec exactitude. Les surfaces extrêmement poreuses peuvent nécessiter deux couches de BARACADE SILANE 40 EX.

Type de surface

m²/litre (pi²/gal US) par couche

Bloc de béton	1,23 à 1,84 (50 à 75)
Béton lisse	3,68 à 6,14 (150 à 250)
Granulats exposés	2,45 à 4,91 (100 à 200)
Dalle/rampe	2,45 à 3,07 (100 à 125)
Brique	2,45 à 6,14 (100 à 250)
Pierre	2,45 à 6,14 (100 à 250)

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Propriétés du matériau	
Teneur en silane	40 %
COV	330 g/litre
Point éclair (minimum)	17 °C
Densité	0,98 kg/litre
Résistance aux UV	Excellente
Temps de séchage (circulation piétonnière et de véhicules)	2 à 4 heures
Temps de séchage (circulation de véhicules)	6 à 8 heures

Alberta B388 (Type 1b) – transmission de vapeur d'eau
76,2 %
Alberta B388 (Type 1b) – imperméabilisation avant abrasion
90,2 %
Alberta B388 (Type 1b) – imperméabilisation après abrasion
86,2 %
Alberta B388 (Type 1b) – imperméabilisation après un bain alcalin
83,2 %

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Laisser mûrir le nouveau béton pendant au moins 3 jours avant l'application. La surface doit être propre, sèche, en bon état sur le plan structural, exempte d'agents de cure ou de démoulage et d'autres contaminants qui empêcheraient une pénétration adéquate du produit. Avant l'application, les joints et les fissures actives doivent être scellés adéquatement à l'aide d'un scellant à joints élastomérique. Les fissures non actives et les vides d'une largeur supérieure à 0,4 mm (1/64 po) doivent être remplis avec un matériau de rapiéçage adéquat. Ne pas appliquer le produit sur une surface humide. Les surfaces doivent sécher pendant au moins 24 heures après la pluie ou à la suite d'une exposition à d'autres sources d'humidité. Installer le matériau de calfeutrage avant d'appliquer le produit. Masquer les surfaces adjacentes – y compris l'herbe, les plantes, les arbustes, le métal et l'asphalte – ou les protéger de la surapplication et des gouttes.

Application : Inonder la surface avec BARACADE SILANE 40 EX à l'aide d'un vaporisateur sans air à faible pression sans atomisation, d'un rouleau ou d'une brosse. Utiliser de l'équipement et des joints statiques résistants aux solvants. Répartir le matériau uniformément et éviter que le matériau ne forme des flaques. Si une deuxième couche est nécessaire, l'appliquer une fois que la surface a absorbé la première couche de BARACADE SILANE 40 EX. Si le produit est appliqué sur des surfaces horizontales, étendre les flaques ou le matériau excédentaire à l'aide d'une brosse. Pour les surfaces verticales, appliquer le produit de haut en bas afin de produire une coulure de 15 à 20 cm (6 à 8 po).

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entreposer le matériau à une température se situant entre 4 et 29 °C. Protéger de l'humidité, de l'ensoleillement direct et du gel.
- BARACADE SILANE 40 EX contient des solvants exclusifs et est INFLAMMABLE. Son point éclair est de 17 °C. Garder à l'écart du feu, des flammes directes et des étincelles.
- Utiliser le produit dans une zone bien ventilée.
- Ne pas diluer le produit.
- Éviter que le produit ne forme des flaques. Le produit doit pénétrer entièrement dans le substrat sans accumulation de surface.
- La température du matériau et de la surface et la température ambiante doivent être d'au moins 4 °C au moment de l'application.
- Ne pas appliquer le produit si l'on prévoit de la pluie dans les 4 à 6 heures.
- Valider la compatibilité avant l'application de BARACADE SILANE 40 EX. Certains types de blocs de béton, particulièrement ceux qui contiennent des agents hydrofuges intégraux, peuvent sembler devenir plus foncés à l'application du produit.
- Il est fortement recommandé d'effectuer des essais sur une petite section (1,8 x 1,8 m) avant de commencer l'application complète afin de confirmer que les résultats sur le plan de la performance, de l'esthétique et du rendement sont ceux souhaités. Laisser le produit pleinement réagir pendant 5 à 7 jours avant de procéder à l'évaluation.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 8.25

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.